

## « La coopération est le socle de notre projet éducatif »

**Entretien avec Roland Grimault,**  
directeur de l'Union nationale des maisons familiales  
rurales (UNMFR).

### L'ESSENTIEL

▣ **Enracinées dans les territoires, les maisons familiales rurales (MFR) forment chaque année près de 100 000 personnes en alternance. Ce mouvement associatif défend un projet éducatif global pour permettre aux jeunes d'exercer des métiers agricoles, artisanaux ou de services à la personne. Les adolescents y développent leurs compétences psychosociales en s'investissant dans des projets collectifs.**

*La Santé en action : Quelle est la mission des maisons familiales rurales ?*

Roland Grimault : Les 420 maisons familiales rurales (MFR) du réseau forment chaque année quelque 100 000 personnes en métropole et outre-mer. Les MFR ont une mission de service public sous la tutelle du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire. Il s'agit de former en alternance 45 000 élèves de la quatrième au brevet de technicien supérieur (BTS) sur les métiers agricoles et les services à la personne. Environ 20 000 jeunes sont en apprentissage dans ces métiers, ainsi que dans ceux de l'artisanat (Éducation nationale). Près de 25 000 adultes demandeurs d'emploi ou en reconversion professionnelle sont accueillis. Le réseau a répondu au Plan d'investissement des compétences du ministère du Travail et des Solidarités avec un programme 100 % inclusion qui a permis d'accompagner 350 personnes. Soulignons une proportion importante de jeunes en recherche d'un autre mode de formation et avec des fragilités dans les apprentissages (problèmes de dyslexie, dysorthographe, dyscalculie ou d'autres relevant de la maison départementale de l'autonomie). Nous accueillons en majorité des filles, car elles peuvent choisir des métiers traditionnellement masculins, comme le machinisme agricole, alors que peu de garçons sont présents dans la filière des services à la personne (crèches, assistantes maternelles, maisons de retraite, établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes – EHPAD, aides à domicile, etc.).

**S. A. : Quel est votre projet éducatif ?**

R. G. : Nous proposons une approche globale des jeunes qui sont des personnes avant d'être des élèves. L'internat est fréquenté par 80 % d'entre eux, une spécificité de notre mouvement associatif ; ils sont en contact permanent et rapproché avec les adultes de l'établissement, qu'il s'agisse des moniteurs-formateurs, des animateurs, des surveillants de nuit, du personnel de restauration, tous à l'écoute de leurs besoins. La vie résidentielle est un espace de prises d'initiatives, de responsabilités qui participent à l'autonomie et à l'estime de soi. C'est l'occasion de développer les compétences psychosociales nécessaires à l'épanouissement de chacun. Les élèves participent à la vie de la collectivité : on débarrasse les tables une fois le repas pris, on nettoie aussi bien sa chambre que la salle de classe, etc. La réussite repose sur la coopération avec les jeunes, leurs parents, l'équipe pédagogique et les partenaires extérieurs.

**S. A. : Comment sont abordées la santé et la prévention ?**

R. G. : En proximité, les personnels peuvent repérer des signaux faibles de problèmes d'addiction ou de mal-être chez certains adolescents. La santé, la qualité de l'alimentation font partie de la formation des enseignants. Chaque MFR est autonome pour faire intervenir ponctuellement des relais dans l'établissement : la Mutualité sociale agricole (MSA) ou des acteurs locaux du territoire (maison des adolescents, associations spécialisées par exemple dans les addictions). Le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire transmet des directives et s'associe aux campagnes nationales de santé – sur les violences sexuelles et sexistes par exemple qui sont relayées dans les établissements. La promotion de la santé est intégrée dans le projet d'éducation, en accompagnant la personne vers son épanouissement et pas uniquement sur l'obtention d'un diplôme. Les addictions, le sommeil, la place des écrans, la lutte contre les discriminations, etc. sont appréhendés dans chaque établissement. Des temps sont prévus avec les jeunes, parfois aussi avec leur famille en assemblée générale. La promotion de la santé s'insère aussi dans la coopération

entre la MFR et l'entreprise, un repère pour les jeunes dans une période de construction identitaire. Ces derniers s'investissent en outre dans des projets collectifs leur permettant de développer savoir-être et confiance en soi. Nous les invitons à répondre à l'Appel à projet jeunes de la MSA, qui octroie des bourses pour mener des actions (prévention en santé, alimentation, inclusion des personnes fragiles, etc.). Nous soutenons leur engagement dans le cadre des *Défis de l'éducation aux mondes et aux autres*. C'est un de nos axes pédagogiques : l'élève apprend par lui-même et apprend des autres dans le respect de soi et d'autrui, pour réussir sa vie et dans la vie.

**S. A. : Comment les jeunes ruraux voient-ils leur avenir ?**

R. G. : Certains souhaitent quitter leur territoire, mais la majorité d'entre eux souhaitent rester et s'investir dans la vie locale professionnelle et associative. La condition pour bien vivre en milieu rural est d'avoir un métier, et donc de pouvoir accéder à des formations de proximité. Suivre une telle formation, ancrée dans le territoire, ne veut pas dire qu'ils vivent repliés sur la ruralité. En effet, nous offrons de nombreuses opportunités de stages et de séjours à l'international – le réseau est d'ailleurs un important utilisateur du programme Erasmus+. Environ 95 % de nos diplômés travaillent là où ils ont envie de s'installer, et ceux qui se montrent les moins mobiles ont les capacités de trouver un autre emploi que celui auquel leur formation initiale les destinait.

**Propos recueillis par Emmanuelle Hamel, coordinatrice des approches populationnelles, et Nathalie Quéruel, rédactrice en chef.**



Cet entretien est sous licence internationale Creative Commons Attribution 4.0. qui autorise sans restrictions l'utilisation, la diffusion, et la reproduction sur quelque support que ce soit, sous réserve de citation correcte de la publication originale.